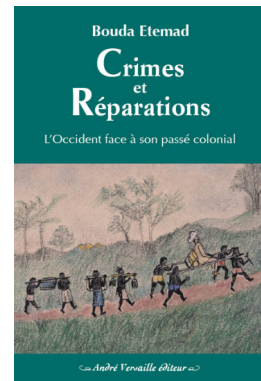


André Versaille

Éditeur

BOUDA ETEMAD

Crimes et Réparations *L'Occident face à son passé colonial*



BONUS :

CRIMES CONTRE L'HUMANITE ET REPENTANCE : FAUT-IL DEMANDER PARDON A L'AFRIQUE POUR LA TRAITE NEGRIERE ?

Dans l'affirmative, qui doit faire repentance : l'Europe ou l'Afrique elle-même ?

DISCOURS DE JEAN-PAUL II PRONONCE LORS DE LA VISITE DE LA MAISON DES ESCLAVES DE L'ILE DE GOREE (SENEGAL) LE 22 FEVRIER 1992

Ces générations de Noirs et d'esclaves me font penser que Jésus-Christ a voulu se faire esclave, devenir un serviteur. Il a projeté sur l'esclavage la lumière de la révélation. Cette révélation de Dieu qui veut dire « Dieu amour ». Mais ici il s'agit surtout d'injustice. C'est un drame de la civilisation qui se disait chrétienne.

Socrate, ce grand philosophe de l'Antiquité, disait que ceux qui subissent l'injustice sont dans une position plus enviable que ceux qui la leur infligent. C'est bien cet envers de l'injustice qui a eu lieu ici. C'est un drame humain : le cri des générations exige que nous nous libérions pour toujours de ce drame, car ses racines sont en nous, dans la nature humaine, dans le péché.

Je suis venu rendre hommage à toutes les victimes inconnues. Nul ne sait combien il y en eut. Nul ne sait exactement qui elles étaient. Hélas, notre civilisation, qui se disait et qui se dit chrétienne, s'est adonnée jusque dans notre siècle à la pratique de l'esclavage. Nous savons ce que furent les camps d'extermination. Il y en a ici un exemple. Mais nous ne pouvons pas nous laisser submerger par la tragédie de notre civilisation, de notre faiblesse, du péché. Nous devons demeurer fidèles à un autre cri, celui de saint Paul qui a écrit : « *Ubi abundavit peccatum superabundavit gratia* » [Romains, 5, 20], là où le péché abonde, la grâce surabonde.

DISCOURS DE JEAN-PAUL II PRONONCE LORS DE SA RENCONTRE AVEC LA COMMUNAUTE CATHOLIQUE A L'ILE DE GOREE (SENEGAL), LE 22 FEVRIER 1992.

La visite de la « Maison des esclaves » nous remet en mémoire cette traite des Noirs, que Pie II, écrivant en 1462 à un évêque missionnaire qui partait pour la Guinée, qualifiait de « crime énorme », « *magnum scelus* ».

Pendant toute une période de l'histoire du continent africain, des hommes, des femmes et des enfants noirs ont été amenés sur ce sol étroit, arrachés à leur terre, séparés de leurs proches, pour y être vendus comme des marchandises. Ils venaient de tous pays, et, enchaînés, partant vers d'autres cieux, ils gardaient comme dernière image de l'Afrique natale la masse du rocher basaltique de Gorée. On peut dire que cette île demeure dans la mémoire et le cœur de toute la diaspora noire.

Ces hommes, ces femmes et ces enfants ont été victimes d'un honteux commerce, auquel ont pris part des personnes baptisées mais qui n'ont pas vécu leur foi. Comment oublier les énormes souffrances infligées, au mépris des droits humains les plus élémentaires, aux populations déportées du continent africain ? Comment oublier les vies humaines anéanties par l'esclavage ?

Il convient que soit confessé en toute vérité et humilité ce péché de l'homme contre l'homme, ce péché de l'homme contre Dieu. Comme il est long le chemin que la famille humaine doit parcourir avant que ses membres apprennent à se regarder et à se respecter comme images de Dieu, pour s'aimer enfin en fils et filles du même Père céleste !

Dans ce sanctuaire africain de la douleur noire, nous implorons le pardon du ciel, nous prions pour qu'à l'avenir les disciples du Christ se montrent pleinement fidèles à l'observance du commandement de l'amour fraternel légué par leur Maître. Nous prions pour qu'ils ne soient plus jamais les oppresseurs de leurs frères, de quelque manière que ce soit, mais cherchent toujours à imiter la compassion du Bon Samaritain de l'Evangile en allant au secours des personnes qui se trouvent dans le besoin. Nous prions pour que disparaisse à jamais le fléau de l'esclavage ainsi que ses séquelles : (...).

XIII^e ASSEMBLEE DU SYMPOSIUM DES CONFERENCES EPISCOPALES D'AFRIQUE ET DE MADAGASCAR (SCEAM) – DAKAR OCTOBRE 2003

Poids de l'histoire sur la race noire et pastorale de l'Eglise d'Afrique

Le Pape Jean-Paul II disait à la tribune des nations de l'UNESCO en 1980 qu'il est fils d'une nation que ses voisins immédiats ont condamnée à mort plus d'une fois mais qui n'a dû sa survie qu'à sa culture. (...)

Dans sa pastorale africaine, il a plus d'une fois porté l'attention sur les souffrances historiques de la race noire, dont il a caractérisé le traitement comme un holocauste dans son livre *Avancer dans l'Espérance*. À Yaoundé, en 1985, il demandait pardon au nom de l'Europe pour le colonialisme, en 1992 à Gorée, il demandait pardon à Dieu pour le crime contre l'Humanité qu'a été la traite négrière. On voit visiblement qu'il est préoccupé pour le continent que la solidarité pastorale organique se noue à partir de cette problématique fondamentale de la race noire.

La Traite négrière est un des actes les plus odieux, sinon le plus odieux de l'histoire humaine, aussi bien par ses dimensions de dégâts humains que par les mentalités et comportements qui l'ont permise. Parmi ces mentalités et comportements, nous inscrivons en premier, pour notre part, les mentalités et comportements de nous-mêmes, Nègres.

Et nous les inscrivons à ce point de la traite où celle-ci n'aurait jamais eu lieu et ne se perpétuerait pas sous des formes aussi nocives qu'occultes si nous n'y avions pas la responsabilité que nous savons. Si toute une race a été asservie et traitée comme la race noire l'a été, ce ne peut être que parce qu'elle s'y est prêtée. Que ce qui s'est passé et même se perpétue n'ait plus lieu dépend aussi de nous. (...)

Qu'est-ce donc qui, dans nos mentalités et nos comportements, dans nos structures anthropologiques, a permis la traite négrière et que faire pour qu'elle n'ait jamais plus lieu ? La réponse n'est pas dans un acte, quelles qu'en soient l'envergure et la densité. Elle est dans une manière d'être qui engendre des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-devenir. Il s'agit d'une orientation pastorale consciente de longue durée.

L'émergence de cette nouvelle manière d'être nègre, que ce soit dans le continent ou dans la diaspora, dépend de la qualité de prise de conscience, de notre part, de notre responsabilité dans cet acte odieux. La morale est ici directement interpellée.

Cet acte doit être qualifié sous tous les aspects. Diverses disciplines devraient donc donner occasion à des méditations sur la traite et ses permanences, méditations qui conduisent à des engagements d'y mettre fin de manière absolue.

Depuis les gestes inoubliables de demande de pardon à la race noire (Yaoundé, 1985), et à Dieu (Gorée, 1992), accomplis par le Saint-Père, le Pape Jean-Paul II, on attendait un geste équivalent de la part de l'épiscopat d'Afrique. (...) À la vérité, les responsables religieux africains devaient se trouver dans le peloton de tête de ces émules du Chef de l'Église Catholique ; ce n'est apparemment pas le cas, si nous devons nous en tenir au cadran de nos horloges. Il reste à souhaiter que la qualité de l'acte historique que se prépare à poser la représentation qualifiée de l'épiscopat africain qu'est le SCEAM au cours de son pèlerinage à Gorée, place d'emblée l'Afrique en tête de cette caravane de la repentance prête pour une nouveauté de vie authentique.

Étourdie par trop de contradictions et de souffrances, l'Afrique apparaît comme la dernière à réagir de manière significative à son propre sort. Ce n'est pas qu'elle y soit indifférente. On l'avait déjà vue, en de multiples concertations régionales et sous-régionales, en souci pour nos populations déplacées pour cause de conflits et de guerres totalement insensés, pour ses enfants et adolescents investis de force, armes en mains, pour des massacres qu'ils tiennent pour des jeux ; on l'avait vue en effort de négociations pour la réconciliation et la paix, pour des opérations de réinsertion de populations souffrantes dans leurs terres minées et saccagées. Elle n'est pas indifférente à son propre sort. (...)

Les pesanteurs de l'histoire, si souvent défavorables à l'Afrique, nous ont empêchés de prendre ce tournant décisif dans la gestion de notre destinée.

En un moment comme celui-ci où la conjoncture paraît enfin propice, la Providence divine a voulu que ce soit d'abord les évêques africains, en responsabilité pour le continent, qui s'expriment en premiers pour mettre ensemble leurs préoccupations au sujet de la question du Poids de l'histoire sur la race noire et l'engagement pastoral au seuil du millénaire nouveau. (...)

Dans la Bulle d'indiction du Grand Jubilé, *Incarnationis Mysterium*, le Pape Jean-Paul II ordonnait : « Comme Successeur de Pierre, je demande que, en cette année de miséricorde, l'Église, forte de la sainteté qu'elle reçoit de son Seigneur, s'agenouille devant Dieu et

implore le pardon des péchés passés et présents de ses fils. Tous ont péché et personne ne peut se dire juste devant Dieu ». (...)

Notre question est d'ordre historique certes, mais elle est surtout anthropologique, psychologique et sociologique. Elle ne se veut nullement théorique et académique, car elle engage, à terme, une catéchèse de la conscience historique comme point clef de la contribution que pourrait apporter l'Église d'Afrique à la constitution historique du sujet africain capable de mener à bien des initiatives de développement. (...)

Le millénaire qui vient de se terminer a été pour l'Afrique celui qui l'a vue constituée en « continent de tous les malheurs ». Quand le Pape Jean-Paul II nous recommande un sérieux examen de conscience, en vue d'une purification de la mémoire, nous ne devons pas, par honte, faire l'impasse sur la question de notre race et du poids de l'histoire qui pèse sur elle.

On a donné la chasse à l'homme noir comme à une bête de somme ; on l'a acheté et donc vendu comme une chose ; on a vu en lui la descendance de Cham, à telle enseigne que Monseigneur Comboni, dont l'amour pour l'homme noir est hors de soupçon, a fait circuler parmi les Pères du Concile Vatican I, en 1870, une pétition en vue d'ôter sa malédiction ; on l'a asservi pour pouvoir, disait-on, le purifier de sa malédiction par le baptême ; on a codifié son traitement dans un Code Noir qui date de 1685 : son Code de traitement dit explicitement en son article 44 qu'il est « un bien meuble » ; le doute a été porté sur la réalité de son appartenance à l'espèce humaine aux heures ténébreuses des Lumières et des théories sur les races humaines. (...)

Mais depuis longtemps une forme pernicieuse de ce mal s'était opérée : le partage laïc de l'Afrique fait à Vienne en 1815 avait pris la place du partage chrétien qui était advenu avec les bulles alexandrines et le traité de Tordésillas (7 juin 1494) à la fin du XVe siècle. Avec le partage chrétien de l'Afrique, des rois chrétiens recevaient mission d'évangéliser le monde. (...) Le partage laïc survenu (à Vienne) en 1815 ouvrait l'ère coloniale qui permettait désormais une exploitation directe de l'Afrique avec la force humaine de l'Afrique elle-même. Les indépendances ont représenté, sous un certain rapport, une simple métamorphose à la faveur de laquelle nous avons vu naître les théories tribalistes pour expliquer les guerres africaines provoquées et entretenues pour s'assurer l'accès facile aux matières premières. Les rancœurs inter-ethniques, nées aussi bien de notre propre fond anthropologique que des manipulations habiles du colonisateur pour justifier sa conquête et sa « mission civilisatrice », seront systématiquement réveillées et l'Afrique ne saura pas s'entendre en son propre sein pour la constitution d'états vraiment démocratiques et pour une initiative historique de développement durable.

Longtemps les analyses du genre de celles que nous conduisons furent comme mises à l'index et faisaient ficher leurs auteurs comme crypto-communistes à surveiller et à éviter. Notre conscience historique était, de ce fait, tiraillée et déchirée. Une autre cause de paralysie de cette conscience historique est l'attitude d'un grand nombre d'intellectuels et de hauts cadres musulmans face à la question de la traite transsaharienne. Il est regrettable que pour des raisons de sensibilité religieuse, ceux-ci ne veuillent pas prendre suffisamment en compte la part arabe et islamique de ce drame dont les effets perdurent dangereusement. Si la conscience collective des noirs se voit interdits certains constats historiques, elle ne pourra jamais affronter la question de la race noire avec toutes les chances de succès.

Il ne s'agit pas de prise de position idéologique mais d'un constat qui fait d'ailleurs qu'aujourd'hui, dans l'univers arabe le mot noir signifie tout simplement esclave. Occulter cette réalité pour des raisons purement stratégiques ne peut que retarder notre libération collective au nom de l'amour qui rassemble et de la vérité qui nous permet de prendre la mesure du poids des choses, parce qu'elle rend libre face au mal, d'où qu'il vienne. Les traces du commerce transsaharien constituent des routes géographiques bien connues qui aboutissent dans le Maghreb et dans le Proche-Orient.

La coresponsabilité fondée dans la catholicité et la solidarité, propre à la communion des saints, n'est pas un nivellement des degrés de responsabilité, ni une mise dos à dos des pays occidentaux et de l'Afrique.

Si l'Occident chrétien se réclame de certaines valeurs qu'il se révèle incapable d'honorer et qu'il trahit même en s'adonnant à ce commerce ignominieux, l'Afrique qui n'avait pas bénéficié de la grâce de la révélation n'était pas excusable pour autant, car pour paraphraser St Paul, « ayant connu l'autre comme son semblable, l'homme noir n'a pas reconnu qu'il n'était pas une chose ». On ne saurait tout de même les renvoyer dos à dos, car le chrétien sait qu'en apportant la révélation de Dieu, le Christ a apporté en même temps, avec clarté, la révélation de l'homme. La traite est la trahison de la mission. Mais répétons-le, l'homme noir n'est pas justifié pour cela d'avoir traité ainsi son frère de race.

Nous devons aller jusqu'au bout de la lucidité historique, et exercer un diagnostic anthropologique non moins lucide. Ainsi, on connaît au Bénin (l'ancien royaume esclavagiste du Dahomey), l'existence d'un rite magique de l'oubli qui consistait, dit-on, à faire faire sept fois aux esclaves avant l'embarquement le tour d'un arbre dit justement de l'oubli. Le rite est supposé avoir pour effet, qu'après leur mort, les esprits des esclaves oublient les côtes d'où ils sont partis et ne viennent pas troubler la paix des vivants qui les ont vendus. Des pratiques magico-sorcières du genre, qui déshumanisent jusque dans l'outre-tombe, l'Afrique porte l'entière responsabilité et nous devons reconnaître que c'est là une faute qui se trouve aux racines anthropologiques de notre culture. Le reconnaître et l'avouer ouvre la voie du pardon que Dieu nous accorde toujours, si nous avons le courage de le demander.

Tous ces traitements ont fait du continent noir la proie facile de toutes les colonisations sans interpellation.

Les effets psycho-sociologiques en sont incalculables. L'emprise de la traite qui a duré plusieurs siècles, avec la collaboration des Noirs eux-mêmes, a créé un climat général de peur des razzias et de méfiance entre les individus et entre les groupes sociaux. Les animosités et rancœurs ainsi accumulées entre ethnies ont formé un bouillon de culture pour les conflits et les guerres futures dont les anciennes métropoles continuent de tirer les ficelles. Nos peuples accablés ont entretenu un complexe généralisé d'impuissance et donc d'infériorité intériorisée en auto-infériorisation. À cela répond l'enflure du complexe de supériorité du Blanc. (...)

Tous ces effets pervers d'une rencontre manquée entre le monde noir et les mondes européen et arabe sont venus très malencontreusement se greffer sur un dispositif anthropologique et religieux de sacralisation facile des éléments du cosmos comme des personnalités sortant de l'ordinaire. (...) Il faut convenir que pour la grande masse, l'univers est gorgé d'un sacré qui débilite dangereusement l'initiative historique de l'homme noir, notamment en matière de technologie.

La paralysie totale s'installe finalement quand trop de cadres et d'intellectuels africains, au lieu d'une analyse courageuse et sereine de la condition qui est celle des peuples noirs, en vue d'un aveu libérateur du sens des responsabilités, se réfugient dans la culture d'une conscience accusatrice. Ils oublient, à leurs dépens, qu'accuser le Blanc ne rend pas le Noir fort. Il ne faut

pas chercher ailleurs que dans la mise en place et le bon fonctionnement des deux complexes le secret que Cheik Amidou Khane nous demande d'aller percer : « l'art de vaincre sans avoir raison ».

« Les faits historiques sont par essence des faits psychologiques. C'est dans d'autres faits psychologiques qu'ils trouvent normalement leurs antécédents. Sans doute, les destinées humaines s'insèrent dans le monde physique et en subissent le poids ». Cette pensée de Marc Bloch que nous épousons largement, tout en faisant observer qu'avant la détermination physique, il y a la détermination des structures anthropologiques qui sont comme un cadre global assez stable du psychologique, nous permet de conclure cette description de la situation de l'homme noir qui peut changer, si nous le voulons. (...)

Barthélémy ADOUKONOU
Contribution à la XIIIe assemblée du SCEAM
Dakar/Gorée 1er -12 octobre 2003